



Procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2019

Le 23 Juillet 2019 à 18h30, les Administrateurs de l'Association LGBT+ 66 se sont réunis en Conseil d'Administration au siège Social 39, Rue des Rois de Majorque 66000 PERPIGNAN.

Membres présent.e.s :

- ❖ Jean-Loup THEVENOT (Président)
- ❖ Michel GIROIR (Secrétaire)
- ❖ Marie-Pierre DELATTRE (Administratrice)
- ❖ Vincent MICHECOPPIN (Administrateur)

Membres absents excusés et ayant donné procuration :

- ❖ Jackie JARRY (Trésorier) à Vincent MICHECOPPIN
- ❖ Cristine BILLER-NOUVEL (Administratrice) à Michel GIROIR
- ❖ Ludovic RICHARD (Membre d'honneur) à Michel GIROIR

Membre absent excusé :

- ❖ Didier MOREREAU-HOFFER (Administrateur)

Le Conseil d'Administration est présidé par M. THEVENOT Jean-Loup en qualité de Président et M. GIROIR Michel en est nommé Secrétaire.

87.5% des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

L'ordre de discussion des différents points pourra être sujet à modifications en fonction de de la cohérence des débats.

Le Président rappelle **l'ordre du jour** qui est le suivant :

- 1) **Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24/06/2019**
- 2) **Mise en cause sur les réseaux sociaux de la part d'établissements commerciaux**
 - **Demande de vote de confiance du Président**
 - **Fonctionnement de la communication de l'Association**
- 3) **Calendrier d'août 2019**
 - **Concert de Léona Winter à Arles sur Tech le 17/08/2019**
 - **« Et si on buvait un coup ? » le 23/08/2019 chez CriCri à Elne**
- 4) **Questions diverses**

Après ce rappel, le Président lance les débats et met au vote les différentes résolutions :

1) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24/06/2019

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu du Conseil d'Administration du 24/06/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2) Mise en cause sur les réseaux sociaux de la part d'établissements commerciaux

Suite à la Journée des fiertés du 29 juin 2019, un mail a été envoyé pour inviter les associations à une réunion de débriefing le 15 juillet au local de LGBT+66 et constituer un Collectif Associatif pour gérer les éventuelles futures Marches des Fiertés et Diversités de Perpignan. Certains partenaires économiques se sont sentis exclus de cette réunion et ont violemment réagi sur les réseaux sociaux, mettant en cause LGBT+66 et son Président.

Face au manque de dialogue possible, la réunion a été annulée et reportée en septembre.

Le Conseil d'Administration prend connaissance des différents échanges et un débat s'engage sur la communication de l'association. Jean-Loup reconnaît que, malgré les précautions prises sur le fond du dossier (c'est avec l'aval de la Fédération LGBTI que la future Marche des fiertés de Perpignan sera portée par un Collectif associatif), la forme des échanges et certains termes employés ont pu choquer Jérôme Samazan, du Jet Set, avec lequel LGBT+66 a toujours eu de bonnes relations.

Il aurait sans doute fallu dissocier le débriefing de la Journée des fiertés (avec les partenaires économiques) de la mise en place du collectif (réservé aux associations).

Jean-Loup propose d'inviter Jérôme SAMAZAN autour d'un déjeuner, pour une rencontre en tête à tête, afin d'éviter la diffusion de rumeurs sur cette histoire par des personnes malveillantes et de repartir sur de bonnes bases..

Jean-Loup propose que LGBT+66, après avoir lancé la dynamique collective pour la Journée des fiertés 2019, ne soit pas le fer de lance de l'organisation des initiatives de 2020, dont le montage pourrait revenir à une autre association, éventuellement l'association Aides.

- Demande de vote de confiance pour le Président et approbation de l'analyse et des propositions d'actions décrites ci-dessus :

Par le vote des personnes présentes et les pouvoirs envoyés par les absents, le Conseil d'Administration renouvelle solennellement sa confiance en son Président et approuve l'analyse et les propositions d'actions.

- Fonctionnement de la communication de l'association

Le Conseil d'Administration pense qu'il s'agit là du point faible de notre Association, pour les raisons suivantes :

- Méconnaissance des outils techniques et du fonctionnement réel des réseaux sociaux ;
- La communication n'est pour l'instant et principalement assumée que par Jean-Loup ;
- Défaut de communication ciblée principalement vers nos adhérent.e.s (Lettre d'info hebdo, bimensuelle, mensuelle ?) ;
- Que devons-nous communiquer, quand et comment ? (Autres associations, partenaires institutionnels et commerciaux) ;
- Pas de groupe référent de la communication qu'il faut absolument créer (un spécialiste et quelques personnes pour le contenu et la relecture).

Ce point est à finaliser lors du prochain Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le point concernant la mise en cause sur les réseaux sociaux de la part d'établissements commerciaux. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Calendrier d'Août :

- Concert de Léona Winter à Arles Sur Tech le 17/08/2019

Jean-Loup précise que cette action est menée sous la responsabilité de Gilles Costasèque de SOS Homophobie Languedoc-Roussillon suite à une proposition du producteur de Léona Winter faite et annoncée à l'occasion de la Journée des Fiertés. LGBT+66 sera présente pour tenir la buvette de 19h00 à 23h00 (Jean-Loup, Michel & Marie-Pierre), Martine de Aides serait également présente avec son camion de dépistage. Les bénéfices éventuels dégagés seront reversés au collectif associatif de la Marche des fiertés. Merci à Léona Winter.

- « Et si on buvait un coup ? » le 23/08/2019 chez CriCri à Elne

Tout le monde est d'accord pour ce rendez-vous chez CriCri.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver le calendrier d'Août. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4) Questions diverses

- Pour faire un peu de recettes, l'association va faire faire des devis pour des « goodies » (bracelets, gobelets cups, petits drapeaux... aux couleurs LGBT). Pour le festival du film « Et alors ?! », une commande de gobelets cups pourrait être faite pour les pots d'inauguration et de clôture du festival. Jean-Loup se charge d'obtenir les devis
- Vincent regrette la difficulté de mise en place de nos permanences et l'absence de renseignement sur notre Local. Michel et Jean-Loup concevront une affiche pour le Mois d'Août sur laquelle figurera aussi le numéro de portable de l'Association
- Au sujet du portable de l'Association, Jean-Loup demande que celui-ci soit pris en charge à tour de rôle par ceux qui le peuvent.
- Suite aux dernières démissions pour raison professionnelle et absences pour raison médicale de membres du CA, Dylan, Evina et Bruno vont être sollicités en vue d'une éventuelle cooptation.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver les questions diverses. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Prochain Conseil d'Administration le 26 août 2019 de 17h00 à 21h00 au local avec auberge espagnole.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 23/07/2019.

Le Président,

Jean-Loup THEVENOT

Le Secrétaire,

Michel GIROIR